



Participez à la 16^e édition !

Le conseil départemental junior ouvre les collégiens de Loir-et-Cher à la citoyenneté.

Cette année, il est demandé aux classes de 6^e participantes de présenter un sujet portant sur **les châteaux du Loir-et-Cher**. Une façon originale d'appréhender leur département.

Le thème

« Les châteaux du Loir-et-Cher »

Qui peut participer ?

Les collèves du département de Loir-et-Cher reçoivent un courriel du président du conseil départemental les invitant à faire participer une classe de 6^e de leur collège.

Les conseillers départementaux juniors

Chaque classe participante doit élire un binôme paritaire fille-garçon de conseillers départementaux juniors titulaires avec, pour chaque candidat, un remplaçant du même sexe.

Les conseillers départementaux juniors représenteront ensemble leur classe à deux reprises en venant au conseil départemental accompagnés de leur(s) professeur(s) pour :

- la réunion d'une commission
- la session du conseil départemental junior

Le travail des classes

Les classes présentent un sujet sur un document numérique avec texte et illustrations (au maximum 2500 caractères et 3 illustrations : vidéo recommandées, dessins, photos...) portant sur la thématique suivante : **les châteaux du Loir-et-Cher**.

La commission

Les conseillers départementaux juniors et leur(s) professeur(s) sont invités à participer à une commission d'une demi-journée **le jeudi 12 décembre 2019 matin**. Lors de cette rencontre, les conseillers départementaux juniors évoquent succinctement le sujet envisagé et participent à des échanges.

La visite de l'hôtel du département

La classe participante a la possibilité d'effectuer une visite (durée : deux heures), de l'hôtel du département entre mars et avril 2020. Cette visite permet à la classe de découvrir :

- le siège du conseil départemental
- une présentation des différentes interventions du département en faveur des jeunes
- une présentation interactive d'un ou deux métiers du département

La session unique

Les conseillers départementaux juniors accompagnés de leur(s) professeur(s) sont invités à participer à la session unique d'une matinée mi-juin 2020. Sous la présidence du président du conseil départemental, les conseillers départementaux juniors présentent le sujet proposé par leur classe et participent aux débats et aux votes pour choisir parmi les propositions le sujet lauréat ainsi que le thème commun en lien avec le Loir-et-Cher de la prochaine édition du conseil départemental junior.

Les suites du CDJ

Le sujet lauréat fera l'objet d'une valorisation dans divers supports de communication à l'automne 2020.

Le conseil départemental offrira une sortie à une manifestation sportive ou culturelle à la classe lauréate.

Retrouvez le règlement du conseil départemental junior sur le blog 100% collégiens www.collegiens41.fr

Tous les déplacements sont organisés et pris en charge financièrement par le conseil départemental

Contact : Sébastien Otto-Bruc Tél. 02 54 58 47 29
sebastien.otto-bruc@departement41.fr

Direction culture, jeunesse, lecture publique et sports

